

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »  
REUNION DU 07/02/2023  
DECISION N° 20230207\_B\_018

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL  
Emmanuel SALGADO, Daniel DURIEUX,  
M. Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,  
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Etaient excusées représentées : Roland RIVET : pouvoir à  
M. BOMPUIS, Nathalie JOLIVET : pouvoir à M. VIAL

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20221213\_D\_153 du Conseil Communautaire du  
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil  
Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Aménagement du territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :**  
**Objet : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du**  
**Département de la Haute-Loire dans le cadre du projet touristique Aménagement de**  
**l'Espace Aqualudique d'Aurec sur Loire**

**Le Bureau,**

**N° 20230207\_B\_018**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention d'un montant  
314 577,00 € auprès du Département de la Haute-Loire dans le cadre  
du projet touristique Aménagement de l'Espace Aqualudique d'Aurec  
sur Loire,
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-joint.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 07 février 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

